



23 AOÛT 2018

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 1266-2018

CONCERNANT la dissolution de  
l'Assemblée nationale du Québec et la  
convocation d'une nouvelle Assemblée

---ooo0ooo---

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier  
ministre :

QUE l'Assemblée nationale du Québec soit dissoute et  
qu'une nouvelle Assemblée soit convoquée pour le 13 novembre 2018.

Le greffier du Conseil exécutif

23/08/18  
11438